



ORGANISATION POUR L'INTERDICTION  
DES ARMES CHIMIQUES

*Œuvrer ensemble pour un monde libéré des armes chimiques*

## Guide de mise en œuvre et d'évaluation

État partie \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'interlocuteur

Nom \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

## Avant-propos

Afin d'atteindre les objectifs de la Convention, il est de plus en plus nécessaire de disposer d'un régime juridique efficace au plan national. Par ailleurs, il est évident que les divers États parties ont des besoins juridiques différents en fonction de leurs activités et opérations respectives dans le domaine de la chimie.

Le Secrétariat technique ("le Secrétariat"), par l'intermédiaire de son Bureau du Conseiller juridique, soutient les États parties tout au long du processus législatif (de la rédaction du texte aux dernières étapes du processus) et au-delà; l'appui fourni inclut l'analyse du projet de législation que les États parties décident de présenter au Secrétariat ainsi que l'examen des actes législatifs déjà entrés en vigueur.

L'objectif de ce Guide des dispositions fondamentales est double : d'une part, permettre aux États parties de procéder à un examen rapide de leur législation en cochant simplement les cases ci-dessous, le cas échéant; d'autre part, communiquer au Secrétariat de précieuses informations, qui lui permettront d'offrir des services plus efficaces et adaptés. Il est donc crucial de lire attentivement ce guide, de le compléter à la mesure de vos connaissances et d'en envoyer une copie au Secrétariat.

Ce guide se compose de 2 sections. Section I contient 6 sous-section (chacune contenant des "éléments de vérification") comme suit :

**Sous-section I.** Définitions et obligations générales

**Sous-section II.** Produits chimiques du tableau 1 et installations connexes

**Sous-section III.** Produits chimiques du tableau 2 et installations connexes

**Sous-section IV.** Produits chimiques du tableau 3 et installations connexes

**Sous-section V.** Autres installations de fabrication de produits chimiques

**Sous-section VI.** Dispositions pénales et divers

La section II contient 8 questions dont l'objectif est d'améliorer les connaissances du Secrétariat technique sur les différents points qui sont essentiels pour permettre d'apporter à temps une assistance appropriée aux États parties. La précision dans ces réponses permettra une meilleure compréhension des besoins de chaque État partie.

**Merci de bien vouloir répondre au préalable à la question suivante et de continuer conformément aux instructions correspondantes.**

Votre système législatif contient-il quelconques dispositions (inclues soit dans un seul ou dans différents actes) qui pourraient être considérées comme mettant en œuvre ou simplement touchant aux domaines couverts par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ?

**OUI:** Merci de bien vouloir débiter le questionnaire à partir de la section I et de continuer avec la section II.

**NON:** vous ne devez pas répondre à la section I et pouvez passer directement à la section II

## SECTION I

Pour répondre aux questions, merci de vous référer au texte de la Convention<sup>1</sup>.

**Note :** Veuillez noter que les dispositions d'application nécessaires peuvent figurer dans divers codes et/ou lois (à savoir le code pénal, le code de procédure pénale, la loi sur l'environnement, la loi sur les produits chimiques, la loi sur les douanes, etc.). Veuillez contacter toutes les parties prenantes de votre pays pour obtenir des informations précises.

Si vous souhaitez que le Secrétariat considère ce document comme une communication au titre du paragraphe 5 de l'Article VII de la Convention, vous êtes tenu de communiquer des précisions sur tout acte législatif auquel vous avez fait référence (par exemple le numéro et la date de publication).

### LÉGENDE

O (oui) : la disposition figure dans votre législation.

N (non) : la disposition ne figure pas dans votre législation.

% : la disposition figure partiellement dans votre législation.

EC (en cours) : la législation n'a pas encore été adoptée et le processus législatif est en cours (par exemple le projet a été soumis au Parlement ou au Conseil des ministres, en attente de signature par le Président, etc.).

## Sous-section I : Définitions et obligations générales

1) Votre législation contient-elle une définition des expressions suivantes ? :

- armes chimiques
- produits chimiques toxiques
- précurseurs
- installations de fabrication d'armes chimiques
- fins non interdites par la Convention
- agents de lutte antiémeute
- produits chimiques inscrits

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

<sup>1</sup>

Par exemple, pour répondre à la question "Est-ce que votre législation contient une définition des armes chimiques ?", il faut se référer à la définition qui figure au paragraphe 1 de l'Article II de la Convention.

2) Votre législation interdit-elle aux personnes physiques et morales :

- de mettre au point des armes chimiques ?
- de fabriquer des armes chimiques ?
- d'acquérir des armes chimiques ?
- de stocker des armes chimiques ?
- de conserver des armes chimiques ?
- de transférer des armes chimiques ?
- d'employer des armes chimiques ?
- d'entreprendre des préparatifs militaires en vue d'un emploi d'armes chimiques ?
- d'aider, d'encourager ou d'inciter quiconque à entreprendre quelque activité interdite que ce soit ?
- d'employer des agents de lutte antiémeute en tant que moyens de guerre ?

O	N	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

**Sous-section II : Produits chimiques du tableau 1 et installations connexes**

Votre législation contient-elle des dispositions qui réglementent :

- la fabrication de produits chimiques du tableau 1 ?
- l'acquisition de produits chimiques du tableau 1 ?
- la conservation de produits chimiques du tableau 1 ?
- le transfert de produits chimiques du tableau 1 ?
- les activités des installations uniques à petite échelle ?
- les activités des autres installations ?
- la vérification/les inspections ?

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

### **Sous-section III : Produits chimiques du tableau 2 et installations connexes**

Votre législation contient-elle des dispositions qui réglementent les activités suivantes ? :

- déclarations annuelles de données nationales globales
- déclarations annuelles de sites d'usines fabriquant, traitant ou consommant des produits chimiques du tableau 2
- transfert de produits chimiques du tableau 2
- vérification/inspections

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

### **Sous-section IV : Produits chimiques du tableau 3 et installations connexes**

Votre législation contient-elle des dispositions qui réglementent les activités suivantes ? :

- déclarations annuelles de données nationales globales
- déclarations annuelles de sites d'usines fabriquant des produits chimiques du tableau 3
- transfert de produits chimiques du tableau 3
- vérification/inspections

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

## Sous-section V : Autres installations de fabrication de produits chimiques

Votre législation contient-elle des dispositions qui réglementent les activités suivantes ? :

- déclarations annuelles pour actualiser la liste des Autres installations de fabrication de produits chimiques
- vérification/inspections
- transfert de produits chimiques du tableau 3

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

## Sous-section VI : Dispositions pénales et divers

- Votre législation contient-elle une disposition pour l'application extraterritoriale de la législation pénale en cas d'infractions pénales commises par des personnes physiques ?
- Votre législation contient-elle des dispositions/sanctions pénales en cas de violation des interdictions visées au paragraphe 2 de la section I ci-dessus ?
- Votre législation contient-elle des dispositions/sanctions pénales en cas de violation du régime réglementant les produits chimiques inscrits ?
- Votre législation contient-elle des dispositions/sanctions pénales en cas de violation du régime réglementant les Autres installations de fabrication de produits chimiques ?
- Votre législation contient-elle des dispositions réglementant les inspections par mise en demeure ?

O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC
O	N	%	EC

Si vous souhaitez fournir davantage d'informations ou de plus amples détails (par exemple le titre de la loi/réglementation, la date d'approbation et d'entrée en vigueur, etc.), utilisez les lignes ci-dessous :

---

---

---

---

## SECTION II

1) Le processus de rédaction législatif a-t'il déjà commencé ?

- OUI:** Merci de bien vouloir noter que les questions 6 et 7 ne vous sont pas applicables.
- NON:** vous ne devez pas répondre aux questions 2 à 5 et pouvez passer directement aux questions 6 à 9

2) Quel est le statut actuel de votre (avant)- projet de loi ?

- En attente d'adoption par le Gouvernement** (ex : cabinet du 1<sup>er</sup> Ministre, comité interministériel et autres)
- Devant le Parlement** (ex : session plénière, comités parlementaires ou commissions et autres).
- En attente de la signature par le chef de l'Etat** (ou autre acte formel équivalent permettant l'entrée en vigueur).
- Autres**  
Merci de préciser\*

---

---

---

3) Quelle serait la prochaine étape ?\*

---

---

---

4) Quelles sont vos prévisions réalistes pour l'adoption du projet par le Parlement ?\*

---

---

---

5) Quels sont les défis que vous avez rencontré ou que vous pourrez rencontrer durant le processus législatif ?\*

---

---

---

6) Pour quelles raisons/problèmes le processus législatif n'a-t'il pas encore commencé ?\*

---

---

---

7) Quelles sont vos prévisions réalistes pour le commencement de ce processus ?\*

---

---

---

8) Avez-vous déjà demandé une assistance législative de la part du Secrétariat technique ?

OUI

NON

9) Si non, pensez vous qu'une telle assistance pourrait aider à débiter/accélérer le processus législatif ?

OUI

NON

**\*NB : Si vous souhaitez fournir plus d'information, merci de bien vouloir joindre des pages supplémentaires au présent document.**